



Toutes Formations CACES®

# LE RISQUE ROUTIER

## Programme de formation

### Théorie

#### L'accidentologie :

- Les accidents de la route (quelques chiffres)
- Les accidents de la route sur les trajets domicile / travail
- La responsabilité pénale et civile du conducteur de véhicule
- Le coût des accidents pour l'entreprise

#### Les contrôles avant départ à effectuer sur le véhicule léger ou lourd

#### Le bon usage du carnet d'entretien

#### Tests code de la route - Principaux thèmes :

- Panneaux - Position sur la chaussée
- Limitation de vitesse
- Vitesse : les sanctions
- La vitesse suivant l'environnement
- Le temps de réaction
- La distance de réaction
- La distance de freinage
- La distance d'arrêt
- La force centrifuge
- La violence du choc
- La ceinture de sécurité
- L'alcoolémie
- Médicaments, drogues et fatigue
- Le téléphone portable
- La courtoisie au volant

#### Analyse du résultat de tests

### Pratique

- Vérifications du véhicule
- Audit de conduite
- Conduite commentée en circulation urbaine ou interurbaine
- Manœuvres
- Bilan individuel de l'audit de conduite et des actions correctives à entreprendre

### Planification

Sur site entreprise



Toutes Formations CACES®

# LE RISQUE ROUTIER

## Programme de formation

Cette formation est réalisée par des formateurs titulaires du **BEPECASER** (Brevet d'Enseignement Professionnel à la Conduite des Automobiles en sécurité)

Ou titulaires de titres professionnels transports **CFP** marchandises ou voyageurs ainsi que de la **FIMO**

### Organisation

**1 JOUR DE THEORIE PAR GROUPE DE 6 A 12 PERSONNES**

#### Objectif principal

- Diminuer le risque accidentogène
- Diminuer le coût des accidents routiers au sein de l'entreprise

#### Objectifs intermédiaires

- Révision des principaux thèmes du code de la route
- Savoir effectuer les vérifications sur le véhicule
- Savoir être et savoir faire
- Les bases d'une conduite en sécurité

**½ JOUR PRATIQUE PAR GROUPE DE 3 PERSONNES**

- Le formateur à bord d'un véhicule léger de l'entreprise
- Ou véhicule « lourd » de l'entreprise
- Vérifie d'abord que le stagiaire connaît son véhicule et les vérifications à effectuer régulièrement sur le véhicule.
- Chaque stagiaire à tour de rôle, pendant environ 45 mn circule en agglomération urbaine et interurbaine, en commentant son environnement de conduite ( perception des dangers potentiels, réaction face à ces dangers, position adoptée ....)
- Durant le temps d'une manœuvre il analyse les risques et les contrôles à effectuer lors de cette manœuvre.
- Un bilan de l'audit de conduite est réalisé en commun et en individuel, et les actions correctives à mener sont définies avec chaque stagiaire.
- Un double de la fiche d'audit est remis au stagiaire et à l'entreprise.
- Un bilan personnalisé est adressé à l'entreprise.

Fourniture au stagiaire d'un livre du code de la route, d'un cahier d'exercices, un livret sur les vérifications du véhicule et du livret de formation « Bien conduire pour bien vivre ».